



Les subventions à nouveau rejetés par les opposants

VARENNES-VAUZELLES. Un tir groupé de plus contre Isabelle Bonnicel. **PAGE 11**



RUGBY
Thomas Ceyte un renfort expérimenté pour l'USON en Pro D2

PAGE 30

lejdc.fr

CentreFrance

LE JOURNAL DU CENTRE

SAMEDI 22 JUILLET 2017 - 1,10 €

L'église d'Asnan devrait être démolie



■ **PÉRIL.** En très mauvais état et fermé au public depuis plusieurs années, l'édifice religieux fait, désormais, l'objet d'un projet de destruction voté par le conseil municipal.

■ **RÉACTION.** En apprenant cette décision, des associations de sauvegarde du patrimoine se sont mobilisées. Elles veulent que l'église soit, au contraire, restaurée. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

PAGE 7

■ **LA CHARITÉ**
Une visite guidée originale

PAGE 15

■ **SERVICES DE L'ÉTAT**

Ils veillent sur vos vacances

PAGE 5

■ **JEU EN LIGNE**
Pokémon go a vraiment perdu la cote

PAGE 6



■ **ANOST**
Le rendez-vous populaire du livre

PAGE 3

PROPOS D'UN JOUR

Grosse tête. Encore une polémique de taille autour du Jupiter de l'Élysée : le portrait officiel du président de la République est trop grand pour les cadres prévus dans les mairies, selon certains édiles. La présidence a dû en convenir, tout en précisant que si « le format de photo d'Emmanuel Macron, de 50 x 70 cm, n'est effectivement pas le même que celui de la photo de François Hollande [...], c'est un format classique qui a été utilisé sous plusieurs présidences ». Le maire de Forges, en Seine-et-Marne, agacé, a fini par annoncer qu'il se munirait de ciseaux et enlèverait « les 5 cm de trop ». Un élu qui sait trancher.



La Loire est en fête à Nevers ce week-end

ANIMATIONS. Une quinzaine de bateaux pourront être admirés entre les deux ponts, à Nevers. La Fête de la Loire sera riche aussi de balades, de contes, de concerts, d'un marché, d'une brocante... De quoi profiter pleinement du fleuve. **PAGE 8**

Patrimoine

ASNAN ■ Fermé depuis 2013, l'édifice religieux fait l'objet d'une décision municipale qui mobilise ici et ailleurs

Alerte ! Un projet de destruction de l'église

Le projet de démolition de l'église d'Asnan mobilise les associations de sauvegarde du patrimoine. La municipalité préfère s'inscrire sur la ligne de la protection civile.

Sylvie Anibal
sylvie.anibal@centrefrance.com

Comme dans tous (ou presque tous) les villages de France, le clocher de l'église pointe vers le ciel. Mais cette présence symbolique pourrait disparaître dans l'horizon d'Asnan. En effet, face à l'état de détérioration de l'édifice, jugé dangereux, il a été adopté en conseil municipal le projet de sa démolition (*).

Chute de pierres

Depuis plusieurs années, des pierres ou autres éléments se détachent et tombent, ce qui a conduit à la fermeture de l'église à l'automne 2013. À la suite d'une réunion publique en 2015, trois scénarii avaient été présentés aux habitants par les architectes des Bâtiments de France. Parmi ceux-ci, celui d'une restauration avec la dépose des voûtes de la nef pour un montant de 835.000 €, soit le projet le plus simple aux yeux des architectes.

Mais, devant l'évolution des dégradations et le statu quo au niveau d'éventuelles interventions, Christine Favier, maire actuel d'Asnan, a préféré



MAI 2016. L'église est inaccessible au public. Le maire, Christine Favier, et la conseillère municipale, Catherine Gilloli, constatent les nouveaux dégâts. PHOTO D'ARCHIVES PIERRE BRERARD

présenter ce projet de démolition à son équipe municipale (lire ci-contre).

Alertée de ce projet, Anne-Laure Pain, déléguée nationale de l'Observatoire du patrimoine religieux (OPR), rappelle qu'« en 2009-2010, il y a eu une campagne de travaux à hauteur de 60.000 €. Mais cela n'a pas empêché une partie de la voûte de s'effondrer. Est-ce que les travaux ont été faits au bon endroit ? Ont-ils été suffisants ? » À l'examen du dossier, elle estime qu'une

« mise en sécurité de l'édifice s'élèverait à 150.000 €. Et puis, dans l'église il y a pas mal de mobilier, il ne faut pas qu'il soit dispersé, il doit rester dans le lieu pour lequel il a été créé, dans son contexte d'origine ».

Du côté historique, Anne-Laure Pain note que ces édifices datant du XIX^e siècle « séduisent moins que les constructions de styles antérieurs. Ça plaît moins, c'est néogothique. Et, aux yeux des gens, c'est comme si

c'était un style pastiche. Pourtant, cette église est là depuis l'époque médiévale. Les fondations sont plus anciennes que le bâti actuel. » Une leur d'espoir transparait dans ses propos : « La route est longue et semée d'embûches, il faut persévérer, même quand les dossiers sont refusés. » ■

(*) Extrait du compte rendu du conseil municipal du 2 mai 2017 : « Aucun devis de sécurisation ne nous a été proposé, nous avons donc retenu le devis de démolition de l'entreprise Michel ».

« Ce n'est pas une décision facile à prendre »

Élue en 2014, Christine Favier avait prévu une réunion publique, fin juin ou début juillet, sur le sujet. Finalement, ce moment avec la population n'a pas eu lieu.

Le maire, au cours d'un échange téléphonique en juin, avait précisé la situation et la décision prise pour l'église d'Asnan : « Si Asnan a voté la démolition, c'est au titre de la sécurité civile. Je crains que, du jour au lendemain, il y ait d'autres ennuis, surtout qu'il y a des maisons juste à côté ».

Pas de provisoire

Pointant le manque d'entretien depuis trop longtemps, elle estime se retrouver face à un problème qu'elle ne pouvait pas régler avant son élection. « Maintenant, c'est le manque de temps et d'argent. Malgré les étais, rien n'y fait pour l'intérieur et l'extérieur. »

L'élue ajoute qu'il y avait eu une subvention, mais qui « a servi pour la restauration des vitraux et la statue de saint Roch ». Pour Christine Favier, la raison doit



DÉGÂTS. Des éléments sortis de l'église.

l'emporter. Et il lui semble « que tout le monde se réveille aujourd'hui. On a tout fait pour la sauver. Démolir l'église n'est pas une décision facile à prendre. Dans cette action, nous avons prévu de conserver le soubassement de l'église, une cloche, un jardin, une croix... comme un jardin des souvenirs. Les dons des personnes à l'association Asnan Patrimoine pour sauver l'édifice serviront à embellir ce site. Car je ne veux pas qu'on me propose du provisoire. » ■

(*) Le dossier est également, en sous-préfecture et connu de l'évêché.

« On peut la sauver... »

Didier Laquet, président de Phares de France, association de sauvegarde et essor du patrimoine national et local, ne décolère pas à l'évocation de l'église d'Asnan. « C'est un cas que l'on peut sauver... »

Il sait de quoi il parle puisque, le 17 mai, lui et des membres de l'association sont venus dans la commune après un contact téléphonique avec le maire, Christine Favier.

« Nous avons même rencontré le curé de la paroisse, François-Xavier Revenaud, des habitants... pour constater l'état de l'église ». Pour le président de Phares de France, il n'est pas compliqué d'arriver à la conclusion qu'« une église sans travaux depuis 150 ans, ça pose problème. Il faut recréer de l'attention autour de cet édifice ».

Leur venue pour défendre et sauver l'église n'est pas juste un voyage en zone rurale, c'est une partie de leur action à la fois



PROTECTION. Les abords sont sécurisés. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

pour l'état des lieux et les propositions pour éviter la démolition. « Nous voulons fédérer et ajouter notre volonté pour une restauration et pas seulement une sécurisation. Il faut conserver la sacralité pour que l'édifice redevenue une église. Nous voulons présenter notre plan d'action en septembre. »

La situation à Asnan est d'ailleurs évoquée dans un document sur le site de Phares de France, afin de

sensibiliser les internautes à cette situation.

Il est question du lancement d'une étude de faisabilité par un architecte du patrimoine, du financement de la restauration et de la sécurisation et de la création d'activités culturelles dans l'église et d'activités économiques à ses abords. ■

➔ Contact. 06.20.25.32.40, pharesdefrance.association@gmail.com.

« Un cri, un appel à l'aide »

Du côté de l'univers du patrimoine nivernais, la Camosine, Caisse des sites et monuments de la Nièvre, connaît la situation de l'église d'Asnan.

« Asnan est une église du XIX^e siècle et qui a le mérite d'exister. Certes, la Camosine est prête à participer, mais pas pour un appoint. En fait, il y a beaucoup de questions. Quel est le désordre de l'édifice ? Que dit l'architecte ? Est-ce faisable en tranches ? S'agira-t-il d'une grosse opération ? », explique le président de la Camosine, Fabrice Cario.

Si la Camosine est, aujourd'hui, au courant de cette histoire, c'est qu'elle a été alertée par l'association Asnan Patrimoine il y a un an, un an et demi, et par la Fondation du patrimoine. « C'est souvent un cri, un appel à l'aide. Dans tous les cas, il faut prendre une décision pour le sort de cette église. » Dans la Nièvre, d'autres églises ont



MAUVAIS ÉTAT. Il se constate de l'extérieur. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

été menacées de démolition. À Glux-en-Glenne, il y avait un projet de destruction, puis finalement, elle n'a pas eu lieu.

À ce sujet, en 2009, Le Journal du Centre avait écrit que l'évêque de l'époque, Francis Deniau, avait « salué la solidarité qui s'est constituée tout au long de ces huit dernières années. Cela prouve que, lorsqu'on se mobilise, on peut arriver à de gran-

des choses ». Il était précis qu'à chaque don versé, la Fondation du patrimoine avait accordé une subvention complémentaire. L'église de Dun-les-Places était menacée, elle aussi, et a échappé au sort qui choque les esprits : détruire le patrimoine.

Fabrice Cario ajoute : « Asnan a peu de moyens, l'édifice arrive en bout de course. Peut-être qu'avec une bonne mobilisation... » ■